



Votre correspondant Défense vous informe :

Suite à la récente annulation des Journées Défense et Citoyenneté (JDC), et afin de ne pas pénaliser les jeunes appelés, la Direction du Service National et de la Jeunesse (DSNJ) a décidé de la mise en œuvre, à titre temporaire, d'une JDC en ligne.

- A compter du 23/11/2020, pendant la période de confinement, il sera possible de réaliser sa JDC en ligne. Pour cela, les jeunes devront disposer d'un compte personnel sur le site *majdc.fr*. Cette phase pourra être effectuée à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone.
- La priorité sera donnée à ceux déjà inscrits sur *majds.fr* ou ayant communiqué une adresse mail au moment du recensement ou lors de contacts avec les centres du services national (CSN). Les jeunes n'ayant communiqué ni adresse électronique, ni numéro de téléphone recevront une convocation par courrier. Ce document expliquera la marche à suivre pour pouvoir réaliser sa JDC en ligne.
- Les jeunes disposeront de 11 jours pour effectuer la JDC en ligne. La convocation précisera la date limite d'effectuer leur JDC.
- Les jeunes qui n'ont pas d'accès internet et ne peuvent effectuer le JDC en ligne seront prioritaires pour l'effectuer en présentiel dès la fin du confinement.

Après une période de 11 jours, le certificat individuel de participation (CIP) sera attribué et envoyé aux jeunes ayant validé tout le parcours sur leur messagerie.

Ceux qui ne seront pas allés jusqu'à la fin de la JDC en ligne seront considérés comme absents et pourront être de nouveau convoqués.

RAPPEL

Je vous rappelle que le recensement est obligatoire, tout jeune Français dès 16 ans et dans les trois mois doit se faire recenser en mairie pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Une attestation vous sera remise, vous permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...)

Pièce à fournir : Carte nationale d'identité de l'enfant et Livret de famille.

Aurélien BERNARDIE

Conseiller Municipal Délégué et Correspondant Défense